

74

D/T
T/Vos

le 22 avril

53

Vef

1

Monsieur G. GLISENTI,
Directeur de la Division des
Problèmes du Travail,
La Haute Autorité de la CECA,
Place de Metz 2,
Luxembourg.

Monsieur le Directeur,

Je viens d'avoir répondu à votre question, mais à cause d'un petit malentendu j'ai dirigé ma lettre au directeur du personnel de la Haute Autorité. Pour toute sécurité je vous envoie ci-inclus une copie de ma lettre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

(J. Tinbergen)

Monsieur G. GLISSENT,
 Directeur de la Division des
 Problèmes du Travail,
 La Haute Autorité de la CECA,
 Place de Metz 2,
 Luxembourg.

Monsieur le Directeur,

Je viens d'avoir répondu à votre question, mais à cause d'un petit malentendu j'ai dirigé ma lettre au directeur du personnel de la Haute Autorité. Pour toute sécurité je vous envoie ci-joint une copie de ma lettre. Je vous prie d'excuser, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

(J. Tinbergen)